

En Bref

En Soyons
semble

Lettre d'information municipale de Soyons N°25 – Novembre 2020

Le mot du Maire : Urbanisme et Antenne 5G



Vous connaissez mon attachement et celui des élus qui m'entourent au débat public et l'échange constructif. C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons engagé, en son temps, le débat sur la mise en place des caméras de vidéo protection.

Nous avons provoqué et construit ce débat puisqu'il concernait l'ensemble de la population et était à l'origine porté par notre collectivité qui maîtrisait les conditions et l'effectivité de sa réalisation.

Le sujet qui nous concerne collectivement aujourd'hui est **le projet d'installation sur notre commune d'un mât de l'opérateur Free Mobile, pour le développement de la téléphonie 5G.**

Aussi, dans un souci de transparence, je souhaite vous apporter quelques informations relatives à ce projet.

Une autorisation d'urbanisme a été déposée par Free faisant état de l'installation d'un mât de 24 mètres sur un terrain privé sis au niveau du quartier de la Bergeronne.

Le dossier ainsi déposé était conforme aux règles d'urbanisme générales et celles déclinées dans notre document d'urbanisme. Ainsi, au vu du dossier présenté, La Communauté de Communes « Rhône-Crussol », qui assure l'instruction des demandes, ne pouvait opposer un refus.

Le principe de précaution ne peut en aucun cas être un argument retenu au niveau de l'autorisation d'urbanisme. Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer auprès des habitants de Soyons que j'ai reçus, il appartient aux citoyens ou associations de l'évoquer auprès du tribunal, s'ils le souhaitent.

S'agissant d'un **projet privé**, sur un **terrain privé**, mon rôle doit rester d'en constater la légalité au regard des règles de l'urbanisme.

Je laisse ainsi le légitime débat citoyen s'engager sur le bien-fondé d'un tel projet, entre développement indispensable d'un nouvel outil technologique pour les uns et vives inquiétudes sanitaires et environnementales pour les autres.

Hervé COULMONT – mairie@soyons.fr

Téléthon 2020

Téléthon

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons actuellement, il n'est pas raisonnable et il ne serait pas responsable de maintenir les manifestations du Téléthon prévues les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2020.

Néanmoins la recherche soutenue par l'AFM (Association Française contre les Myopathies) continue d'avoir besoin de finances pour ses travaux, qui profitent à tous. C'est pourquoi, avec l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale nous avons décidé de relayer les actions mises en place par l'AFM Téléthon en cette année 2020.

Comme les années précédentes le week-end sera animé par l'émission télévisée et le numéro de téléphone 36 37 fonctionnera ainsi que la possibilité de donner par internet. Mais, **nouveauté 2020**, vous trouverez également auprès des présidents d'associations soyonnaises, dans les commerces soyonnais, à la Mairie et sur le site internet de la Mairie un bulletin de don à remplir et à envoyer (sans affranchir) avec votre chèque (possibilité de laisser dans la boîte aux lettres de la mairie). **#TROP FORT**

Sylvie ROUSSEAU – sylvie.rousseau@soyons.fr

Un colis pour nos Aînés



Pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, nous n'avons pu maintenir le repas des aînés, moment traditionnel de convivialité qui nous unit chaque année et qui devait avoir lieu le 12 décembre prochain.

Cette décision a été prise avec regret, en concertation avec les membres du Centre Communal d'Action Sociale et les Conseillers Municipaux, mais elle est nécessaire pour la protection de chacun.

Pour maintenir un esprit de fête en cette période, nous proposons à tous nos aînés un colis que les membres du CCAS se feront un plaisir de remettre à ceux qui ont choisi de le récupérer en Mairie le samedi 12 décembre 2020 au matin (dans le respect des gestes barrières) ou de le porter à ceux qui ne peuvent se déplacer.

Sylvie ROUSSEAU – sylvie.rousseau@soyons.fr

Pas de Marché de Noël 😞 ... mais un Marché Hebdomadaire 😊



Comme dans la majorité des communes, le Marché de Noël organisé par le Comité de Fêtes ne pourra pas se tenir comme prévu en décembre. Sachez tout de même que notre marché hebdomadaire continue à vous proposer d'excellents produits alimentaires, **tous les mercredis de 16h30 à 20h** devant la Salle des Fêtes André Comte. De nouveaux exposants (jus de fruits & confitures, bière locale, poissonnier, ...) viennent régulièrement rejoindre les "historiques" (marchand de fruits & légumes, pâtisserie, boucher-charcutier, salaisons & fromages, crêperie).



Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Le mandat du CMJ en place arrive à échéance fin décembre. Nous remercions tous les membres bien chaleureusement pour leur engagement ces deux dernières années ! **L'élection pour son renouvellement aura lieu le 10 décembre en Mairie** dans le respect des gestes barrières. Le bureau de vote sera ouvert de 16h à 17h30.

Tous les jeunes de Soyons âgés de 9 à 14 ans peuvent participer. Pour ceux qui souhaitent se présenter, le dossier de candidature est disponible sur le site internet (www.soyons.fr) de la mairie ou sur demande par mail à : mairie@soyons.fr. Il devra être déposé en mairie ou par email **avant le 4 décembre** prochain.

Nous comptons sur l'engagement de tous nos jeunes Soyonnais !

Virginie SORBE – virginie.sorbe@soyons.fr

Informations et Communications Municipales



En cette période particulière où les occasions de se rencontrer, de tisser, entretenir ou conforter des liens entre Soyonnais sont devenues rares, les moyens d'information et de communication dont vous disposez dans la commune prennent une importance prépondérante :

- le **Bulletin Municipal** (prochain numéro en janvier 2021), distribué dans toutes les boîtes aux lettres, vous informe de la vie associative, économique, scolaire... chaque quadrimestre ;
- le présent « **En Bref** », distribué également dans toutes les boîtes aux lettres, vous tient très régulièrement au courant des dernières informations de la commune ;
- le **site internet** www.soyons.fr vous donne toutes les informations officielles, administratives, associatives et bien d'autres encore (un nouveau site, plus interactif est en cours de création) ;
- la **page Facebook** (654 abonnés), alimentée quotidiennement, vous permet de faire part de vos commentaires et impressions ;
- le **panneau lumineux**, situé près de la boulangerie, fait défiler en bref les annonces les plus importantes ;
- l'application pour smartphones **PanneauPocket**, téléchargeable gratuitement, vous permet de retrouver en un clic sur votre smartphone et, depuis peu, sur votre ordinateur, toutes les annonces du panneau lumineux ;
- la « **newsletter** » (218 abonnés) vous présente les manifestations et événements ayant lieu prochainement ; elle est malheureusement en sommeil actuellement, faute d'événements à annoncer mais ne demande qu'à être à nouveau active.

Brigitte TORTET - brigitte.tortet@soyons.fr